



Collectif Val-de-Travers

NON aux forages



Pourquoi nous y sommes opposés, questions et réponses

Quelles prises de risque, quels avantages, ouvrir un débat citoyen et responsable.

Un trou d'épingle ?

**Des risques insignifiants ...
ou une catastrophe
inévitable ?**

Un forage d'exploration (sans fracturation hydraulique) jusqu'à 2'300 m de profondeur n'est pas une simple formalité qui compterait « pour beurre » sur le plan environnemental. C'est l'aménagement d'un puits de 50cm de diamètre en surface à 20cm en profondeur, qui reliera définitivement des couches géologiques entre elles à la manière d'un ascenseur.

Le forage proprement dit traverse nécessairement la zone aquifère et y répand ses boues. Une étanchéité est ensuite réalisée autour du puits, elle peut être défectueuse dès ce moment, elle n'est en tout cas pas garantie à long terme.

S'il y a du gaz conventionnel en profondeur, que l'on peut l'exploiter sans incidents ni problèmes apparents et qu'ensuite on bouche le puits ou qu'on l'utilise pour stocker du gaz naturel : **combien de temps le cimentage du puits résistera-t-il à la pression, la corrosion, etc...**

Des études réalisées par des organisations de contrôle ou par des compagnies gazières montrent bien que l'étanchéité des puits n'est

pas assurée à 100%, qu'un problème le serait à 6% pendant les premières années et passerait à 50% après 30 ans...

Indépendamment des risques liés à l'étanchéité, reste le problème des boues de forage. Il ne faut pas imaginer que cela aussi compterait « pour beurre ». Les boues de forage ne sont pas simplement de l'eau et de l'argile. C'est un fluide toxique qui doit être récupéré dans la mesure du possible puis recyclé comme déchet industriel. Il contient de nombreux additifs chimiques nécessaires au bon fonctionnement de la tête de forage parmi lesquels des biocides ainsi que des éléments issus du fond du puits (radioactifs, par ex).

En 1989, à Lanténay dans l'Ain, Esso a procédé à des forages exploratoires : une source a été définitivement polluée.

Pour conclure nous citons l'avis du conseil fédéral du 27 février 2013 : « Quelle que soit la technique utilisée, **un forage présente toujours un risque pour l'environnement**, mais surtout pour la nappe phréatique. Pourtant, ce risque peut être beaucoup plus élevé avec un forage conventionnel dans un contexte géologique instable qu'avec une fracturation hydraulique dans un contexte géologique stable. »

Faire confiance à Celtique Energie ?

Depuis quand les sociétés implantées dans les paradis fiscaux se soucieraient-elles de respect de l'environnement, de responsabilité sociale et d'éthique ?

Celtique Energie Holdings Ltd est une holding regroupant plusieurs filiales créées en Europe dans chacun des pays où elle développe un projet d'exploitation d'hydrocarbures

- elle a été fondée en 2004 et emploie une vingtaine de personnes en tout et pour tout, probablement d'anciens cadres de grosses compagnies pétrolières (Schlumberger, Texaco...).

- elle déclare actuellement 19 concessions en Europe, annonce que 13 sont exploitées par elle seule, mais **elle n'a toujours entamé ni exploration, ni exploitation où que ce soit** (après quasi 10 années d'existence...)

- en plus de fonds initiaux britanniques, elle dispose d'importants fonds d'investissements basés dans des paradis fiscaux : Avista Capital Partners (Delaware USA) depuis 2006 et Calmar LP (Iles Caïman GB) depuis 2011.

- elle s'adjoint les services de consultants dans chacun des pays concernés qu'elle appelle des « experts indépendants »

- pour la réalisation des chantiers d'exploration ou d'exploitation, elle prévoit de faire appel à des sous-traitants.

- elle se présente sur chacun de ses sites web comme un « explorateur responsable » ciblant uniquement des hydrocarbures conventionnels, respectueux de l'environnement, des populations et des règlements propres à chaque pays.

- en 2010 elle a édité un rapport confidentiel à l'attention de ses éventuels investisseurs (c'est peut-être ce rapport qui a décidé Calmar LP !) dans lequel elle met en avant la richesse en hydrocarbures non conventionnels de ses concessions dans le Jura : «**Les gisements de schistes pourraient par conséquent fournir un avantage certain par rapport au potentiel du gaz conventionnel**» (Le Courrier, 12 juin 2013).

Toutes les photos de chantier présentées sur son site internet concernent des chantiers réalisés par d'autres compagnies. Pour deux d'entre elles la source est citée... les autres sont-elles de simples mises en scène ?

Des experts indépendants ?

A-t-on vraiment le choix ?

Dès qu'il y a conflit d'intérêts, il ne peut pas y avoir indépendance véritable. Tous les professionnels susceptibles de faire affaire avec Celtique Energie ne sauraient être désignés en tant qu'expert indépendant : géologues, hydrologues, biologistes, chimistes ou environnementalistes, qu'ils soient d'éventuels ou d'effectifs mandataires au service de la prospection et de l'exploitation des hydrocarbures doivent être d'emblée écartés. **Leur intérêt est que le projet de forage se réalise.**

Comment nos responsables politiques trouveront-ils ceux qui assureront un véritable débat scientifique, technique et éthique ?

La bourse ou la vie ?

Qu'allons-nous choisir ?

La plateforme de forage devrait être installée à quelques mètres d'une zone protégée de « hauts marais », le bois des Sagnes rouges, à quelques mètres de l'Areuse qui se jette dans le lac de Neuchâtel, du village de Noiraigue et de la réserve

naturelle du Creux du Van. Le forage devra traverser des zones aquifères en relation avec le système aquifère qui alimente en eau potable 70% du canton, le sous-sol est complexe, dit « karstique » (grottes, failles) donc fragile.

Celtique Energie prévoit d'investir 15 millions pour réaliser le forage et fait miroiter la promesse de royalties éblouissantes (un demi milliard) pour le Canton, la création d'une centaine d'emplois ; il fait vibrer la fibre patriotique neuchâteloise en promettant au Canton de devenir un canton qui compte pour l'avenir énergétique de la Suisse.

Toutes ces promesses font rêver de nombreux neuchâtelois. Pour eux une exploitation de gaz naturel est quelque chose de propre, de facile qui s'est réalisé des milliers de fois dans le monde sans problème.

Mais ce n'est pas vrai !

Et l'exploitation systématique et sans délai de toutes les réserves en hydrocarbures est contraire à la politique énergétique choisie par la Suisse visant à se libérer de l'énergie fossile pour lutter contre le réchauffement climatique.

Une explosion, des problèmes d'étanchéité, des débordements ou des infiltrations de boues toxiques ... tout cela aura nécessairement des conséquences immenses d'ordre sanitaire et d'ordre économique. Le Val de Travers n'est vraiment pas l'endroit pour jouer à l'apprenti sorcier.

L'or nous l'avons déjà : c'est de l'eau potable en abondance, un air vivifiant, des terres cultivables, une faune et une flore sauvages sauvegardées et de magnifiques paysages.

Ayons chacun la sagesse d'en être heureux et reconnaissant et transmettons-le intact aux générations futures !

Vous retrouverez ce texte sur notre site www.collectifvalde travers.ch (dès le 30.08.13) avec, à l'appui, de nombreuses informations référencées sur le projet de Noiraigue, sur le gaz de schiste et sur le gaz naturel.

Retrouvez-nous aussi sur facebook : **Non au forage de Val de Travers**